

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Je soussigné Karl VAUCLIN,
demeurant 111 Chemin Charre, 13600 LA CIOTAT,

Agissant en qualité de Président de la société AK ENVIRONNEMENT, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, immatriculée sous le numéro 921 699 005 RCS MARSEILLE,

Déclare et atteste, conformément aux dispositions de l'article R. 123-110 du Code de commerce que le siège social de la société AK ENVIRONNEMENT est fixé depuis l'origine 111 Rue Jean Mermoz, 13008 MARSEILLE, sans aucun transfert jusqu'à ce jour.

Fait en deux exemplaires

A MARSEILLE

Le 1^{er} janvier 2024

Karl VAUCLIN
Président

